

**PROCES VERBAL ANALYTIQUE**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 07 MARS 2019 À 14 H 30**  
(Convocation du 1 mars 2019)

Aujourd'hui jeudi sept mars deux mil dix-neuf à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, 1<sup>er</sup> Vice-président puis de Monsieur Jean-Pierre TURON, doyen et de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILÉ MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT  
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Gérard CHAUSSET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de l'affaire n°2  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de l'affaire n°5  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de l'affaire n°5  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de l'affaire n°5  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de l'affaire n°5  
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de l'affaire n°5

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

***Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.***

*LA SÉANCE EST OUVERTE A 14 HEURES 37*

Monsieur Alain ANZIANI, 1<sup>er</sup> Vice-président de Bordeaux Métropole, ouvre la séance

**M. Alain ANZIANI** : S'il vous plaît, merci de vous installer pour que nous puissions débiter cette séance qui, à de nombreux égards, a une importance très significative, d'abord parce que c'est la séance qui va nous permettre d'élire notre nouveau Président.

Je voudrais avoir un mot pour Alain JUPPÉ dont la démission a été acceptée par le Préfet. Nous aurons l'occasion évidemment d'évoquer le bilan d'Alain JUPPÉ, et le nouveau Président le fera mieux que quiconque, mais je voudrais également personnellement dire tout le respect que j'avais pour lui.

C'est une séance également importante parce que nous allons accueillir de nouveaux conseillers, Madame Laetitia JARTY-ROY, Monsieur Marc LAFOSSE et Monsieur Emmanuel SALLABERY. Donc, bienvenue à vous dans notre hémicycle.

*Applaudissements dans la salle*

Et puis, c'est une séance particulière également parce que je souhaite que nous rendions hommage à un ancien Président de la Communauté urbaine Michel SAINTE-MARIE, qui vient de décéder. Son épouse est d'ailleurs avec nous. Merci Madame SAINTE-MARIE d'avoir accepté d'être présente à cette séance. Michel SAINTE-MARIE a été un grand Président de la Communauté urbaine. Vous savez, il y a quelques années, à la place que j'occupe, deux hommes se serraient la main. Ces deux hommes c'était d'un côté Jacques CHABAN-DELMAS et de l'autre Michel SAINTE-MARIE. Ils sortaient d'une crise, après les élections municipales qui avaient été marquées par le succès de la Gauche, qui aurait pu emporter la Communauté urbaine et la disloquer. Et grâce à leur intelligence respective, ils ont fait en sorte de dépasser cette crise, d'éviter l'éclatement de la Communauté urbaine, et de mettre en place une cogestion, une cohabitation, je ne sais exactement l'expression, qui dure jusqu'à aujourd'hui. Donc, nous devons leur en savoir gré, et en particulier, évidemment, à Michel SAINTE-MARIE qui a été élu Président de la Communauté urbaine à cette époque, c'est-à-dire en 1977. Michel a été Président jusqu'en 1983. Je ne peux pas, ici, faire un bilan exhaustif de son action, mais je dirai quand même quelques mots. Au fond, pendant six ans, Michel SAINTE-MARIE a été confronté à une question que nous connaissons bien, qui est celle des transports. En 1977, la grande question, c'était déjà celle des transports. Et Michel SAINTE-MARIE a été le premier à proposer que l'on puisse imaginer un tramway qui remplacerait le projet de métro VAL. Il l'a non seulement imaginé, mais pendant sa mandature, les premiers crédits ont été débloqués pour mettre en place ce tramway qui, aujourd'hui, remporte tellement de succès. Il a également renouvelé l'ensemble du réseau de bus, modernisé les bus, et puis aussi, il a fait quelque chose qui était absolument nécessaire et qui montre sa clairvoyance, c'est la mise en place d'un système qui est le système GERTRUDE. Déjà à l'époque, la question des circulations embouteillait notre agglomération, et donc il fallait trouver une solution, et cette solution, en particulier, c'était la mise en place de GERTRUDE qui est un système très innovant. Et c'est aussi le côté social de Michel SAINTE-MARIE, il a été le premier à mettre en place une tarification unique des transports dans l'ensemble de l'agglomération. Avant, il y avait trois tarifs de transport et, avec la majorité qui était la nôtre toute entière, avec Michel SAINTE-MARIE il y a eu un transport unique. Les transports ont été la grande affaire de son mandat, les inondations aussi. Nous étions menacés constamment dans nos agglomérations par le risque inondation, et c'est lui qui a financé, mis en place, propulsé, impulsé ce

ystème que l'on appelle Belphegor et qui a mis fin aux inondations qui sévissaient dans l'ensemble de notre agglomération.

Je terminerai également par un autre acte tout à fait symbolique puisque Michel Sainte-Marie a été celui qui a inauguré les locaux dans lesquels nous nous trouvons aujourd'hui, le siège de notre assemblée.

Je voudrais vraiment saluer Michel Sainte-Marie, si vous me le permettez, en notre nom à tous, dire à son épouse Madame Bernadette Sainte-Marie toute l'estime que nous avons pour lui, tout le respect que nous avons également pour l'homme. Merci à Michel Sainte-Marie. Merci à vous, Madame.

*Applaudissements dans la salle*

Et je vous propose une minute de silence.

*Minute de silence*

**M. Alain Anziani** : Nous allons poursuivre cette séance et procéder à l'élection du Président de notre Métropole, qui doit avoir lieu sous l'autorité du doyen de cette Assemblée, Jean-Pierre Turon que j'appelle ici à la tribune pour qu'il l'organise.

**M. Jean-Pierre Turon** : Bonjour Mesdames, Messieurs, chers collègues. Conformément aux dispositions des articles L5211-2, L2122 du Code général des collectivités locales territoriales, il m'appartient en tant que doyen d'âge de présider cette assemblée pour l'élection du Président. Il faut nommer un secrétaire de séance, conformément aux articles L5211-1 et L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

### **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE ET D'UN SECRETAIRE ADJOINT**

Je vous propose donc le plus jeune d'entre nous, à savoir Monsieur Guillaume Garrigues assisté, si vous en êtes d'accord dans cette fonction par sa collègue, la plus jeune, c'est-à-dire Madame Solène Coucaud-Chazal. Ils ont déjà bien appris leur rôle de venir prendre place à mes côtés.

### **M. Turon** **(n°1) Election du Président**

**M. Jean-Pierre Turon** : Avant de commencer le scrutin proprement dit, je voudrais dire quelques mots. En tant que doyen, comme vient de le dire Alain Anziani, il me revient la tâche de présider cette procédure de vote, procédure à la fois classique et particulière puisqu'elle intervient suite au départ d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel.

Depuis Michel Sainte-Marie en 1977, tous les Présidents qui se sont succédé, Jacques Chabandemas, Alain Roussel, Vincent Feltesse, et bien sûr Alain Juppé dans ses différentes présidences, tous ont eu à cœur d'appliquer le principe de cogestion ou de gestion partagée, peu importe le nom que l'on emploie, qui est si particulière à la Gironde. Loin des simples postures, des sensibilités, des jeux d'appareil, cette enceinte a toujours été un lieu de dialogue constructif. J'espère que le Président dont le nom sortira des urnes dans quelques minutes continuera de respecter cet héritage commun, car il constitue la meilleure des garanties pour l'intérêt général, celui de toutes les communes, celui des habitants de la Métropole, et c'est aussi d'une certaine façon de rendre

hommage aussi bien à Michel SAINTE-MARIE qu'à Alain JUPPÉ.

Donc, on va pouvoir maintenant continuer la procédure après vous avoir fait adopter le principe que la fonction de scrutateurs sera tenue par les quatre conseillers délégués par les groupes.

S'il n'y a pas d'objection, le principe étant adopté, je vous donnerai tout à l'heure lecture de ces quatre scrutateurs.

Cette élection a lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour. Je pense que nous ne devrions pas y arriver, que nous travaillerons plus vite que cela, l'élection étant acquise, en ce dernier cas, au plus âgé s'il y a égalité des suffrages.

Je demande donc que les candidatures à la fonction de Président soient présentées. Monsieur MANGON.

**M. Jacques MANGON** : Monsieur le Président, mes chers collègues, au moment de présenter la candidature retenue par le groupe Communauté d'avenir, nous voulons évidemment avoir une pensée pour celui qui était encore, il y a quelques jours, le Président de cette Assemblée, Alain JUPPÉ, et nous lui adressons une pensée respectueuse, amicale.

Il n'est évidemment pas facile de succéder à Alain JUPPÉ qui a été pendant 24 ans l'artisan du renouveau de la Ville de Bordeaux et du renouveau de Bordeaux Métropole. Il n'est pas facile non plus de diriger un paquebot de plus de 5 000 fonctionnaires qui doit assumer de tâches multiples, diverses et souvent très techniques. Il l'est encore moins, à un an du renouvellement du mandat, et donc, la réflexion du groupe Communauté d'avenir s'est orientée autour de l'idée d'avoir une conduite sereine, mais déterminée de notre Assemblée dans la continuité de ce qui avait été fait et entrepris depuis 2014, et également dans la continuité des principes de gouvernance qui avaient été adoptés entre nous, parmi nous depuis lors.

Nous avons, à l'unanimité, voulu désigner, et j'ai l'honneur de vous présenter sa candidature, Patrick BOBET comme candidat de notre groupe à la présidence de l'Assemblée. En effet, Patrick BOBET, a plusieurs qualités qui nous paraissent essentielles. D'abord, Patrick BOBET est un Maire et, bien évidemment, notre Assemblée a vocation à être présidée par un Maire. Ensuite, c'est un Maire expérimenté qui a fait la preuve de ses capacités de gestionnaire dans sa ville qu'il administre depuis de nombreuses années avec les succès que nous lui connaissons. C'est ensuite un Maire respecté, et le mot est important en démocratie et en démocratie représentative. C'est un Maire respecté parce qu'il a fait la preuve, dans ses différentes responsabilités, du sens de l'intérêt général qui était le sien et du dépassement de l'esprit partisan que l'on attend d'un homme d'expérience et de responsabilité. Enfin, c'est également un Vice-Président qui, par la délégation qui était la sienne, dans les dernières années, a pu embrasser très largement la multitude des tâches qui sont les nôtres et qui sont celles de la Métropole, et qui a pu embrasser assez finement la réalité de nos compétences et la façon de les assumer. Enfin, et cela n'est peut-être pas le moindre des aspects de la personnalité de Monsieur BOBET qui nous amène à le retenir, je le répète à l'unanimité des membres du groupe Communauté d'avenir, c'est un élu respectueux des sensibilités. C'est un élu qui est ouvert au dialogue. C'est un homme de dialogue, et notre démocratie, plus que jamais, a besoin que ceux qui exercent des responsabilités éminentes, soient des hommes de dialogue, des hommes d'écoute, et des hommes d'ouverture. C'est la raison pour laquelle, au nom du groupe Communauté d'avenir, j'ai l'honneur de présenter à cette assemblée la candidature de Patrick BOBET à la fonction de Président de notre Métropole.

**M. Jean-Pierre TURON** : Je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres présentations de candidats ?

Est-ce que Monsieur Patrick BOBET veut prononcer quelques mots ou plus ?

**M. Patrick BOBET** : Oui, merci Monsieur le Président. Quelques mots d'abord pour remercier Monsieur Jacques MANGON de son intervention, avec beaucoup trop d'éloges qui sont totalement immérités, mais bon, je les entends avec attention. Remercier aussi tout le groupe Communauté d'avenir, et puis les collègues beaucoup plus largement parce que je sens bien une envie de ne pas bousculer les choses et de continuer à travailler dans la bonne intelligence et la bonne entente commune, surtout pour l'intérêt général. Donc, j'accepte avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi une grande humilité, cette proposition que vous me faites. Et je le ferai avec tout mon cœur, vous le savez. Merci.

**M. Jean-Pierre TURON** : Merci. Donc nous n'avons qu'un candidat. Conformément à l'accord unanime intervenu entre les différents groupes, les quatre scrutateurs qui ont été choisis pour m'assister et remplir les fonctions de scrutateur sont : Madame Laetitia JARTY-ROY qui va venir rejoindre la table, Monsieur Guillaume BOURROUILH-PARÈGE, Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, et Madame Léna BEAULIEU. Ils assureront, à ce titre, le dépouillement des votes. Vous voulez bien me confirmer que ce choix recueille votre accord ? Pas d'objections ? Merci.

Je vous rappelle quand même les consignes de vote. Vous devez passer par l'isoloir qui est installé à cet effet. Les bulletins ne doivent porter aucun signe de reconnaissance, être insérés dans les enveloppes prévues à cet effet de façon à assurer le secret du vote.

Avant de vous appeler, je rappelle le fait que les Conseillers détenant une procuration seront appelés une seconde fois à voter et bien sûr, à émarger comme il convient.

S'il n'y a pas d'oppositions, si tout le monde est en place, on distribue les bulletins.

#### *Distribution des bulletins*

Bien, on peut commencer. Le dispositif est en place. On va pouvoir commencer. Je déclare, donc, s'il n'y a pas d'opposition, le scrutin ouvert, et on va vous appeler par ordre alphabétique.

**M. Guillaume GARRIGUES** appelle les 104 élus du conseil et Mme Solène COUCAUD-CHAZAL appelle Guillaume GARRIGUES.

**M. Jean-Pierre TURON** : Est-ce que tous les conseillers ont été appelés ? Est-ce que tous les conseillers sont allés voter ? Est-ce que les votes par procuration ont eu lieu ?

Je note la non-participation au vote de Monsieur HURMIC

Je voudrais savoir si je peux déclarer le scrutin clos ? Scrutin clos. On peut donc maintenant dépouiller.

#### *Dépouillement du vote*

**M. Jean-Pierre TURON** : Il semble que le travail des scrutateurs soit terminé. Les additions ont été faites. Merci. Donc, à l'issue de ce tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 104,
- Bulletins blancs ou nuls : 4,
- Suffrages exprimés : 100,
- Majorité absolue : 51.

Patrick BOBET est notre Président avec 100 voix.

*Applaudissements dans la salle*

### Désignation effectuée

**Ne prend pas part au vote : Monsieur HURMIC**

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci Monsieur le Président, Jean-Pierre TURON. Tout d'abord, je voudrais remercier la présence de mon épouse et de ma grande petite-fille qui sont en face de moi.

*Applaudissements dans la salle*

Je voudrais vous remercier très chaleureusement pour cette grande confiance que vous me faites. J'en mesure vraiment l'importance, et selon la formule, cette confiance m'honore et m'oblige. Elle m'honore beaucoup parce que vous avez été très, très nombreux, pour ne pas dire quasiment unanimes à porter votre vote sur mon nom. Elle m'oblige parce que maintenant je mesure aussi ce que je dois faire pour vous toutes et vous tous.

Permettez-moi aussi de remercier tout d'abord les Présidents qui m'ont précédé, tous les Présidents, bien sûr Jacques CHABAN-DELMAS, Michel SAINTE-MARIE dont on a fait l'éloge tout à l'heure. Nous nous sommes vus, nous nous sommes retrouvés tous autour de lui en quelque sorte lundi matin à Mérignac. Michel SAINTE-MARIE dont je garderai une image très simple, avait une parole extrêmement rare, mais très écoutée. Je crois que c'est peut-être ainsi que nous devons voir la politique le plus possible. Être écouté quand on a des choses à dire, c'est tellement important.

Je voudrais aussi remercier, bien sûr, les Présidents Alain JUPPÉ, Alain ROUSSET et Vincent FELTESSE qui est en face de moi. Merci à tous. Vous me permettrez peut-être d'avoir quelques mots plus personnels à l'adresse d'Alain JUPPÉ. Je ne me suis pas exprimé lors du dernier Conseil de Métropole parce que je réservais cet instant-là. Alain JUPPÉ a été appelé à de très hautes fonctions, de très hautes responsabilités, et j'en suis très heureux pour lui. Très heureux. C'est l'aboutissement parfait, c'est le couronnement total d'une belle carrière politique très pleine, très riche. Alain JUPPÉ est pour moi, a été, mais est pour moi toujours un modèle, peut-être plus une référence. Une référence, et surtout une source permanente, une source très prolixe, très riche, très féconde d'exemple. D'exemple d'humanisme, d'exemple de réalisme également, de beaucoup de loyauté, il l'a démontré x fois, mais aussi de grande ouverture d'esprit, grande ouverture intellectuelle et politique. Je suis très heureux qu'il ait été appelé à de très hautes fonctions. Peut-être simplement regretter tout de même que cette fonction lui interdise maintenant de prendre part aux débats publics et politiques. Sa voix nous manquera, mais nous serons obligés de faire sans, c'est évident.

Dans quel état d'esprit j'aborde cette dernière année de mandature ? Eh bien, je vais peut-être faire parler Michel SAINTE-MARIE précisément. Souvenez-vous, je crois que c'est le 14 février 2014, à l'instant où il a quitté la Métropole, la Communauté urbaine de Bordeaux à l'époque, Michel SAINTE-MARIE avait eu ses propos : « *La cogestion est indissociable et consubstantielle de l'esprit même de la Communauté urbaine de Bordeaux.* » C'était sa phrase très précise, et je partage totalement cette vision des choses. Je sais que nos concitoyens la partagent encore plus que nous, et ils attendent cela de nous. J'en suis très convaincu. Je suis conscient que cette mandature sera très courte. Cette mission qui m'est confiée, c'est une année, la sixième année de cette mandature. Presque tous les dossiers sont lancés. Beaucoup sont aboutis. D'autres sont encore en réflexion, mais qui vont aboutir très vite. Donc, nous aurons peut-être, mes chers collègues, à réfléchir surtout à déjà nous projeter sur 2020-2026, trouver les bonnes idées, les grandes idées directrices de ce que sera cette mandature future. Cela nous paraît important dans la mesure où les choses sont bien à plat, sont bien en ordre, fonctionnent déjà très bien, et j'ai mesuré depuis 15 jours que je me prépare à cela, à quel point les choses sont bien avancées. Je pense que nous aurons à réfléchir sur l'avenir, tous ensemble bien évidemment.

On a tendance très souvent, quand on parle de Bordeaux, à parler de ces trois écrivains très célèbres, les trois M de Bordeaux, MONTAIGNE, MONTESQUIEU et MAURIAC, et je pense que nous pouvons peut-être, nous, les élus, nous inspirer de ces trois écrivains avec la modération de MONTAIGNE, le scepticisme de MONTESQUIEU et les doutes de MAURIAC comme autant de qualités. Autant de qualités qui doivent nous faire prendre de la hauteur et du recul avant de prendre nos décisions.

Mon propos que je vais raccourcir parce que le temps passe vite, va utiliser ces trois M si vous m'y autorisez, en trois petits chapitres assez courts.

Le premier M, M comme Mobilité. La mobilité, c'est une de nos thématiques majeures qui revient très souvent. Je pense que nous allons, peu à peu, arriver tout de même à la fin d'un cycle qui a nettement mis en avant le tramway. Nous sommes aujourd'hui avec le dernier tronçon reliant la Ligne A à l'aéroport à 81 km. Et avec les projets, vous le savez, qui sont déjà dans les tuyaux, nous arriverions pratiquement à 100 km. Je pense que nous devons réfléchir à l'avenir de cette mobilité, envisager peut-être d'autres modes que l'on appellerait les TCHNS, transports en commun à haut niveau de service. On va les appeler comme cela. Il suffit d'inventer et de réfléchir. La presse, il y a quelque temps, se faisait l'écho d'un projet de métro sur les boulevards. C'est magnifique, mais c'est très cher. Nous verrons bien.

La mission de Bordeaux 2050 parle d'un téléphérique aussi. C'est tout à fait innovant, c'est intéressant. Nous devons être attentifs à tout ce qui est innovant, je pense, pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous devons, bien évidemment, accentuer le partenariat que nous avons avec la Région et le Département. Il y a quelques exemples. Le Syndicat mixte de mobilité est un bel exemple. Nous aurons aussi le réseau express régional (RER) métropolitain, c'est un bon exemple, comme la billettique et le billet unique qui, je l'espère, d'ici la fin de l'année sera chose faite sur le tronçon Parempuyre - Arlac - Pessac, mais également sur la voie de ceinture. Je crois que c'est une bonne chose. En 2022, la rocade 2x3 voies sera terminée. Se reposera incontestablement la question du grand contournement de Bordeaux. C'est évident. Nous aurons l'occasion d'y revenir, bien sûr. Mais je crois aussi que nous devons réfléchir pour aller beaucoup plus loin, et arrêter peut-être de ne raisonner qu'en termes de tuyaux et de tubes, raisonner aussi en termes de comportement, de fonctionnement et d'usage. On aura l'occasion d'y revenir, mais je pense que nous devons être en mesure d'accueillir les *smart grids*, en bon français les réseaux intelligents. Le Bureau des temps aussi qui peine à trouver sa place, nous devons vraiment appuyer fortement là-dessus.

Deuxième M, M comme maîtrise foncière. La maîtrise foncière, c'est, bien sûr, en termes d'aménagement par là que tout passe, en termes d'activités économiques, en termes de logements sociaux ou non, en termes également de protection d'environnement et de politique nature. J'ai un peu l'impression pour tout vous dire que quand un espace se libère, on a plutôt tendance à proposer de l'habitat ou la préservation de l'environnement et de la nature, bien sûr. Je pense que l'on oublie un peu trop souvent de réfléchir, d'avoir la réflexion et le réflexe surtout action économique, accueil d'entreprises, parce que malgré tout, mes chers collègues, je vous rappelle que c'est aussi la source essentielle de nos ressources financières par la cotisation foncière des entreprises (CFE) par le versement transport, ce sont des sommes importantes, et nous devons vraiment y réfléchir.

Quand on parle maîtrise foncière, bien sûr, on doit le faire aussi en s'interrogeant sur le prix du foncier. À quel prix ? Il est évident que l'établissement public foncier (EPF) ne fera pas tout. Cela ne sera pas possible. Et les communes non plus. Je pense que nous aurons régulièrement à nous interroger en termes de préemption, et je m'adresse à Jacques MANGON qui est au courant de tout cela. Nous avons déjà fait une préemption au Bouscat sur l'espace que Peugeot laisse libre. Je ne prends pas cet exemple parce qu'il est bouscatais, je le prends parce qu'il est très significatif des deux grandes raisons qui nous font préempter. La première, c'est que l'on est sûr en faisant cela, d'avoir véritablement le projet que l'on souhaite, le projet désiré. La seconde, c'est aussi une raison de maîtrise des prix du foncier dans certaines zones, mais maintenant sur la Métropole c'est presque toutes les zones qui sont concernées.

En termes de logement, je crois que nous devons nous poser la question sur les ratios de logements sociaux, par exemple prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif à usage social (PLUS), prêt social location-accession (PSLA), l'accèsion sociale à la propriété qui nous est fortement demandée dans nos communes.

Le logement étudiant également. Je sais que cela n'est pas de la compétence de la Métropole, mais tout de même. Je relisais cela, il y a quelques jours : 8 800 logements conventionnés étudiants alors que nous avons - Daniel HICKEL nous redonne les chiffres régulièrement - plus de 100 000 étudiants sur la Métropole. Il en faudrait donc au moins cinq fois plus. Et puis, je vois aussi une opportunité importante pour l'accèsion sociale à la propriété qui est le principe du foncier solidaire. Je pense que là, il faut que l'on y aille vraiment parce que c'est une manière intelligente d'accueillir des jeunes ménages qui ont certes des moyens convenables, mais pas plus et qui pourraient, par ce biais-là, accéder à la propriété.

En termes d'actions économiques et d'accueil d'entreprises, je crois que là aussi nous avons une grande responsabilité, nous devons peut-être revoir nos critères de manière à mieux définir quelles sont les entreprises que nous souhaitons accueillir parce que cela a une grosse incidence, en tout cas il en va souvent de la pérennité du maintien de l'entreprise sur notre sol. Et disant cela bien sûr, je ne peux pas ne pas penser à FORD à Blanquefort dont on sait le plan social d'entreprise (PSE) aujourd'hui mis en place. Malgré l'action de tous les élus que nous sommes, qui avons milité, qui nous sommes battus au côté des salariés de FORD, je crois que, même si le PSE qui est proposé répond en partie vraisemblablement à une certaine attente, une certaine acceptabilité, malgré tout, il ne faut pas baisser les bras.

Et enfin, le troisième M, le M de la mutualisation. N'ayez pas peur de ce mot. Je crois que c'est vraiment par la mutualisation très développée que l'on gagnera la bataille de la transition énergétique et écologique parce que les communes n'auront pas les moyens de le faire toutes seules, ni les territoires qui nous entourent alors que c'est un enjeu capital pour la Métropole, mais aussi pour eux. Nous devons, par la mutualisation, mais aussi par des conventions passées avec tous les territoires qui nous entourent, plus ou moins près, plus ou moins loin, répondre à beaucoup d'enjeux. Des enjeux sur la mobilité, bien sûr, on en a parlé, mais également sur les ressources en eau, sur les ressources alimentaires. Nous avons aujourd'hui, si j'ai bien compris, sept jours d'autosuffisance. Nous n'avons pas encore défini ensemble jusqu'où nous voulions mettre le curseur. Je crois qu'il faudra y réfléchir.

En termes également de collecte, nous devons être très attentifs à l'expérimentation qui est faite en ce moment sur la collecte incitative, et si elle est positive, bien sûr, réagir rapidement et la mettre en place dans les meilleurs délais.

Concernant la valorisation des déchets, nous sommes en pleine négociation de la délégation de service public (DSP), et je pense qu'un des enjeux majeurs sera bien sûr l'avenir du complexe de Cenon. Et quand on parle de mutualisation, de transition écologique, énergétique, on pense aux réseaux de chaleur. Je crois que là aussi nous devons les développer. Voilà en termes de transition écologique ce que l'on peut dire, je crois.

Nous aurons l'occasion, mes chers collègues du Bureau surtout, de nous pencher au cours de ce mois, sur une proposition de transfert de compétence en termes d'éclairage public des communes vers la Métropole. Je pense qu'au-delà du coût pour les communes, il faut bien peser, je dis bien « peser », l'incidence numérique. En ayant un maillage extraordinaire de tout notre territoire, avec tous ces points lumineux, qui sont autant de lieux pour les communications modernes, et qui nous permettraient peut-être que notre Métropole globalement entre enfin dans l'ère numérique, dans la Métropole intelligente, et en parlant de mobilité tout à l'heure, vous compreniez ce que je voulais vous signifier.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais vous dire sur ces 3M. Comme c'est un inventaire assez rapide que je vous ai brossé, j'espère ne pas avoir été trop long surtout, mais il est important que l'on se pose les questions encore une fois puisque les projets sont sur rail maintenant, et les choses

avancent bien.

Les trois mousquetaires étaient quatre, vous le savez, et mes 3M en appellent un quatrième, c'est le M de la Métropole en respectant bien évidemment et en préservant l'intérêt, le fait municipal, et en respectant l'énorme utilité des communes en termes de proximité avec nos concitoyens. Je pense que ce M de Métropole doit être quand même bien mis en avant parce que nous devons faire Métropole dans un monde de grosse concurrence entre les grandes villes, nous devons faire Métropole pour aujourd'hui, bien sûr, mais aussi pour demain.

Merci mes chers collègues pour votre confiance et nous allons travailler, pendant une année entière, croyez-moi, on ne va pas se reposer du tout. Merci à tous.

*Applaudissements dans la salle*

Y a-t-il des interventions ? Alain ANZIANI.

**M. Alain ANZIANI** : Oui, Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous avec juste quelques mots très simples. Le premier, c'est que nous n'avons pas les mêmes choix nationaux. Nous pouvons avoir des options locales différentes, cela s'est vu avec Alain JUPPÉ, et cela peut encore se voir entre nous. Mais pour autant, je crois que pour l'essentiel, nous savons travailler ensemble. Vous venez de nous exposer les 3M, merci de l'avoir fait, et sur ces 3M, je ne vois pas beaucoup de divergences. Au contraire, je vois une perspective qui soit une perspective de travail commun. J'ajouterai un petit p, mais vous l'avez au fond un peu évoqué tout à l'heure, c'est celui de la proximité. Un des défis sans doute de notre Métropole, c'est d'être une Métropole aussi de proximité, mais le p de proximité renvoie à un autre M qui est celui de municipalité, et donc, cela fait un cinquième M. Il faut que la municipalité, que la commune reste la porte d'entrée et même un peu plus pour que la Métropole reste proche de ses habitants. Donc, vraiment, je crois que nous allons bien travailler ensemble. Nous serons des partenaires loyaux à votre égard. Votre réussite sera la nôtre. Donc, je vous souhaite une bonne fin de mandat, et je vous souhaite à tous une bonne fin de mandat.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci beaucoup Alain.

Madame CASSOU-SCHOTTE, je vous en prie.

**Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE** : Monsieur le nouveau Président de notre assemblée, notre groupe des Écologistes vous adresse ses sincères félicitations pour votre élection. Nous ne doutons pas de vos qualités d'écoute et de gestionnaire, qualités que vous avez démontrées lors de vos fonctions précédentes de Vice-Président délégué aux finances. Nous nous efforcerons de travailler dans le même esprit de coopération constructive, mais aussi vigilante sur les grands enjeux qui nous semblent prioritaires dans notre agglomération et que vous avez su énumérer dans les 3M.

Pour faire écho à votre activité professionnelle, vous n'ignorez pas que lorsqu'un diagnostic est établi, sans doute possible, et sachant que l'issue peut être fatale, il convient d'enclencher le traitement le plus rapidement possible. Il en est ainsi de l'urgence écologique et climatique, sujet sur lequel nous attendons une véritable ambition de la Métropole et une traduction concrète dans nos politiques publiques. Puisse cette dernière année de mandat porter plus haut cette préoccupation écologique et climatique, de même que l'ambition d'une Métropole plus solidaire, l'ambition écologique et l'ambition sociale étant intimement liées.

Néanmoins, permettez-nous enfin de regretter, à la veille de la journée consacrée aux droits des femmes, de voir la parité au sein du Bureau exécutif de la Métropole reculer à nouveau avec la sortie de deux femmes Vice-Présidentes remplacées par deux hommes, ce qui *in fine* aboutit à un Bureau

composé de 20 membres dont seulement 6 femmes. Cela ne nous semble pas être un bon signe à l'heure où la question de l'égalité hommes/femmes est au cœur des préoccupations de nos concitoyens.

**M. le Président Patrick BOBET** : Je partage votre préoccupation, mais... alors, je vais m'en sortir avec une boutade, on tape en touche dans ces cas-là, et je tape en touche en renvoyant à la Mairie de Bordeaux, car c'est un peu la responsable en l'occurrence et la Mairie de Talence, pour être tout à fait exact.

Monsieur HURMIC, je vous en prie.

**M. Pierre HURMIC** : Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, permettez-moi d'abord de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations tout en vous indiquant que je n'ai pas voté pour vous parce que je n'ai pas participé au vote. Je n'ai pas participé au vote, je le dis, cela a au moins le mérite de la clarté, de même que je ne participerai pas à l'élection des Vice-Présidents, ni au vote sur la composition du Bureau dans la mesure où je sais les résultats tout à fait directs et automatiques de ce que l'on appelle le très consensuel Traité de cogestion. Et c'est, vous le savez, de ma part, une position tout à fait constante qui m'avait déjà amené, lors du vote du Conseil de communauté urbaine du 18 avril 2014, du début de cette mandature, à adopter déjà cette position en ne participant pas au vote. Donc, ne vous sentez pas plus particulièrement concerné, je l'espère, Monsieur le Président, sinon nos relations ne démarreraient pas sous les meilleurs auspices. Je sais que vous n'êtes pas susceptible et que vous ne l'êtes pas sur cette position-là.

Loin de moi l'idée, que ce soit clair, de déplorer que des élus de sensibilité différente se mettent d'accord sur des projets d'intérêt général. Je suis naturellement tout à fait favorable à ce type d'initiative. Je dirais bien au contraire, cette perspective est appréciable et permet souvent de dépasser des oppositions souvent artificielles. Mais par mon vote, je n'entends pas surtout cautionner une gouvernance métropolitaine issue de cette cogestion qui confie l'intégralité du pouvoir à un club de Maires, c'est-à-dire à une intercommunalité de guichet repliée sur la légitimité communale. Je persiste et signe à dire que l'addition des intérêts particuliers ne définit pas un intérêt général. L'intercommunalité bordelaise continue à fonctionner sur le vieux schéma initié par ses pères fondateurs, cela nous a été rappelé, il y a 50 ans, malgré l'émergence de la Métropole qui est censée bouleverser les vieux irrédentismes communaux. Comment peut-on gérer en 2019 un budget de 1,7 milliard que vous nous avez présenté récemment en s'appuyant sur des coutumes politiques si anciennes à l'époque où la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) balbutiante n'était qu'un aimable syndicat intercommunal aux compétences limitées ? Et cessez de dire que la cogestion est dans notre ADN, comme je l'entends à longueur d'émissions ou de débats. Ce qui reviendrait à dire qu'elle est innée, c'est-à-dire imposée par la nature, alors qu'en politique, tout est discutable. La cogestion n'est qu'une méthode de gouvernance, un moyen, et ne doit pas être présentée comme une fin. La seule inscription qui devrait figurer dans notre ADN devrait être la défense de ce que nous considérons tous avec nos diversités comme étant l'intérêt général. Je persiste à penser que cette gouvernance archaïque et trop municipale de notre Métropole est un solide frein à l'émergence de l'intérêt métropolitain par essence supra-communal. Pour conclure sur ce chapitre, je dirais simplement : « On ne fait pas d'omelette avec des œufs durs ».

Sur le fond, Monsieur le Président, j'ai bien aimé votre déclinaison des 3M, MONTAIGNE, MONTESQUIEU et MAURIAC. À un moment, vous nous avez annoncé un quatrième mousquetaire. Je ne vous cache pas que j'aurais aimé que ce quatrième mousquetaire soit ELLUL, que ce soit Jacques ELLUL qui est souvent cité d'ailleurs immédiatement après les 3M parce que, Monsieur le Président, de rajouter aux 3M le E, cela vous aurait obligé de parler d'écologie. Je le regrette, permettez-moi de vous le dire, que vous n'avez pratiquement pas parlé d'écologie. Que vous n'avez pas parlé du péril climatique. Le mot « climat », je ne crois pas l'avoir entendu, alors que chacun ici, pris individuellement, je pense, est d'accord, pour dire que c'est la priorité des priorités pour chacune de nos politiques. Permettez-moi de vous citer ce que dit le dernier rapport de l'organisme très sérieux World Wide Fund (WWF) « Les grandes villes françaises sont en passe de perdre la bataille du

climat ». « Elles doivent doubler, tripler leurs efforts avant 2030 pour tenir les engagements de l'accord de Paris », précise l'organisation non gouvernementale (ONG). Nous attendons avec impatience la traduction de ces engagements ici, très rapidement. Mais permettez-moi, Monsieur le Président, de déplorer que vous n'ayez pas décliné davantage la lettre E et que vous n'ayez pas abordé la lettre C comme climat. Je pense que c'est un impératif majeur pour notre Métropole.

Alors, aujourd'hui, je termine là-dessus, c'est une Métropole post-carbone, une Métropole plus sobre, une Métropole à énergie positive qu'il nous faut inventer en révisant avec audace nos politiques d'intervention, en priorisant notamment la rénovation thermique du bâti, la promotion des mobilités douces et actives comme la marche à pied, la reconquête de nos espaces naturels, la lutte contre l'étalement urbain, le développement des énergies renouvelables, la desserte ferroviaire des villes périphériques, et je sais que vous vous retrouverez au moins dans ce dernier impératif. Voilà, quelques-uns, à mon sens, des défis majeurs qui nous attendent. Alors, même si je n'ai pas pris part au vote ce jour, Monsieur le Président, je tiens à vous dire quand même tout aussi solennellement que vous pourrez compter sur mon esprit vigilant et constructif pour voter tous vos projets qui iront dans le sens de ces impératifs. Merci.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci à vous Monsieur HURMIC. Vous n'avez peut-être pas entendu ce que j'ai dit à ce sujet parce que je dois parler trop vite, mais cela, c'est mon défaut majeur et il faut bien écouter.

Deuxièmement, je partage un peu votre sentiment de la difficulté et du danger surtout que notre Métropole soit un guichet où les Maires viennent se servir. Quand j'ai évoqué le tramway tout à l'heure, je pensais aussi à cela.

En revanche, je sais que nos concitoyens attendent vraiment de notre part cette cogestion. Ils la demandent parce qu'elle est garante d'un bon esprit, d'une véritable efficacité qui est partagée par tous. C'est la meilleure manière de ne pas oublier ce qui se passe à Saint-Médard-en-Jalles, à Saint-Aubin-de-Médoc, à Parempuyre, à Saint-Vincent-de-Paul. Donc, là, on ne peut pas être d'accord, mais ce n'est pas grave, on ne sera pas d'accord sur tout. La démocratie, c'est cela aussi. Merci pour vos paroles, en tout cas.

Monsieur GUICHARD.

**M. Max GUICHARD** : Oui, je vais d'abord démarrer, Monsieur le Président, par un petit peu d'humour, cela va détendre. On a démarré par un hommage, puis on est allé voter, après on a eu une intervention de Pierre HURMIC.

**M. le Président Patrick BOBET** : Pierre HURMIC n'aurait pas d'humour ?

**M. Max GUICHARD** : Si, si, Pierre HURMIC a beaucoup d'humour. Mais je viens de faire un petit calcul, parce que cela fait plusieurs fois, comme beaucoup ici, que j'assiste à des votes pour la Présidence et je pense que vous êtes parmi les mieux élus, vous êtes même très proches d'un vote soviétique ! (*rires dans la salle*)

Alors, ce clin d'œil, il n'est pas que pour vous, il est pour un ami qui est derrière moi, du journal SUD-OUEST, qui s'est étonné de ne pas entendre les communistes dire au revoir à Alain JUPPÉ que ce soit à Bordeaux ou ici, et bien entendu, c'est parce qu'ils sont staliniens. Donc, bonjour dans la même maison.

Donc, en premier lieu, Monsieur le Président, cher Patrick, je crois que je peux, je vous souhaite la bienvenue à ce poste de responsabilité que j'espère vous accomplirez avec l'écoute que nous avons su apprécier dans vos fonctions précédentes. Mais nous parlons avant tout de forme, la forme a une très grande importance dans la relation politique et humaine, car sur le fond, nous pensons, hélas, et

je ne vais pas le faire avec les trois fois « hélas », comme pour le budget, nous ne serons pas, je crois, totalement en accord avec certains de vos choix.

Par contre, nous souhaitons faire un vœu, et là, je me tourne vers mon ami Alain ANZIANI notamment. Ce vœu, c'est celui de voir la Gauche, le plus souvent unie face aux options libérales, que vous pourrez nous présenter, Monsieur le Président, à n'en pas douter, pour cette fin de mandat. Je n'y crois pas trop, vu les cinq dernières années que nous venons de passer ici, mais je ne manquerai pas de faire appel à cette unité, et je dirai même à cette unité encore plus large. Nous voulons même penser que face à la politique nationale menée par le Président de la République et son Gouvernement, nous saurons parfois nous retrouver, tous ensemble ici, pour faire un front commun défendant notamment l'identité communale d'autant plus que, durant ces cinq dernières années, nous avons su le faire.

C'est dans un contexte dégradé que vous allez prendre cette responsabilité. Quand je parle du contexte, je ne pointe pas du doigt les Gilets jaunes. Ils ne sont en fait que l'expression d'un ras-le-bol face aux politiques menées par les différents gouvernements se traduisant par une dégradation, elle bien réelle, du quotidien de nos concitoyens. Le contexte dégradé, c'est l'attaque frontale contre les collectivités, dont notre établissement est lui aussi victime. Nous l'évoquons lors du vote de notre budget. Ce sont près de 200 millions d'euros dont notre établissement a été privé pour ces dernières années. Je pense que je suis dans les chiffres. De même, la mise en œuvre de la loi ELAN va aggraver les possibilités pour les plus modestes d'accéder au logement sur notre agglomération quand ils sont déjà si nombreux à être en attente.

Tout cela appelle à notre sens à des actes de résistance pour défendre les populations face aux politiques d'austérité. C'est bien entendu cette démarche que notre groupe continuera de faire vivre au sein de cette Assemblée, notamment en portant la colère, les exigences d'une majorité de citoyens qui les expriment régulièrement, sous toutes les formes démocratiques, la rue en étant une. Pour le droit d'abord, le droit au logement pour tous, en démultipliant la construction de PLAI et PLUS à hauteur de 50 %. Le droit au logement doit fonctionner avec la recherche d'une meilleure maîtrise énergétique et l'amélioration de la qualité environnementale. Pour la poursuite de la politique d'appropriation sociale et de tarification sociale de l'eau et de l'assainissement, notamment en permettant aux usagers d'assumer un rôle de contrôle essentiel et une expertise citoyenne en matière de nouvelles ressources.

Nous avons, ces vingt dernières années, fait beaucoup sur la question des transports, vous l'avez dit. La mise en œuvre du réseau express régional (RER) d'agglomération est la nouvelle étape qui appelle à notre sens à réfléchir au coup d'après. Oui à un grand développement des modes doux, comme c'est le cas aujourd'hui en adaptant notre voirie à cette exigence, mais aussi nécessité de réfléchir à de nouveaux investissements qui répondent aux besoins de transport : bus à haut niveau de service (BHNS), téléphérique, métro. Tout doit être envisagé. Notre fleuve, à cet égard, doit être réfléchi, non comme une barrière, mais bien comme une liaison permettant tant le transport de nos concitoyens que celui du fret. L'emploi effectif, majeur pour une reconquête économique et sociale en appui de l'emploi industriel, devra irriguer tous les espaces de notre agglomération à l'exemple du refit à Bacalan et à Bassens.

Nous ne pouvons aborder la question de l'emploi sans parler, bien entendu, comme vous l'avez fait, des usines FORD à Blanquefort face à un énorme gâchis humain et économique pour toute une région.

Notre défense de l'environnement ne pourra se limiter à la seule sanctuarisation des 55 000 hectares. Il faudra lui donner tout son sens avec les déplacements tels que la voiture propre. Il faudra développer notre lien avec une agriculture locale en circuit court et imposer au secteur privé sa commercialisation.

Ces seuls chantiers de compétence métropolitaine nécessiteront évidemment, et c'est mon dernier point, mais ce n'est pas le plus petit, que le secteur bancaire qui se gave... excusez-moi, c'est un mot trivial, mais rapporté aux banques, c'est un mot vrai, se gave de nos placements personnels, salaires,

pensions notamment, au lieu de créer une politique d'aide à taux très bonifié en direction des investissements publics et des petites et moyennes entreprises (PME) pour le développement de l'emploi et la qualité environnementale des projets.

Enfin, et j'en termine, que nos propres aides aux entreprises aient une rigueur vérifiée, et vérifiable encore plus dure que nous avons eue. L'exemple de FORD nous l'impose en matière de création de vrais emplois, correctement rémunérés et qu'elles ne viennent pas suppléer des actionnaires qui se serviraient des dividendes de la main droite en réclamant de l'argent de la main gauche comme FORD, là aussi, en est l'exemple.

Nous pensons que ces quelques exigences rapidement développées doivent interpeller l'ensemble de notre Conseil en se donnant comme guide l'humain d'abord face à une finance, excusez-moi de l'expression, toujours plus vorace. Merci Patrick. Merci chers collègues.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci Max GUICHARD. Merci d'abord d'avoir complété mon propos, il n'était pas exhaustif, vous l'avez compris. C'était quelques pistes que je voulais vous lancer en termes de réflexion. Je partage une grande part de ce que vous avez dit. Je suis assez d'accord avec tout ceci. Pas tout, bien sûr, ce ne serait pas possible, et pas crédible, c'est évident. En tout cas, je sais que l'on peut compter sur vous pour nous indigner tous ensemble. Cela, oui et on le fera à chaque fois que ce sera nécessaire. Je vous l'assure. Merci. Monsieur Christophe DUPRAT

**M. Christophe DUPRAT** : Mon cher Patrick, plutôt désormais Monsieur le Président, les élus du groupe Communauté d'avenir, bien sûr, vous accompagneront dans ce que l'on va appeler maintenant, pendant un an, « la déclinaison des 3M » puisque j'imagine que la presse les reprendra aujourd'hui, et que cela deviendra notre feuille de route pour cette année. Une année, c'est court. Une année, c'est vite passé, et nous devons au-delà de l'application de ces 3M engager l'avenir en regardant un petit peu plus loin que mars 2020 afin de nous préparer aux enjeux parce qu'une nouvelle époque va s'ouvrir devant nous avec de nouveaux enjeux, avec de nouvelles demandes de nos populations. Je pense que la définition comme celle que vous en avez faite est celle-ci : l'attachement en premier à la cogestion parce que cela reste, je pense, le meilleur système de gouvernance, il a fait ses preuves, et aujourd'hui, nos 28 communes ont un développement harmonieux et chacun d'entre nous a pu en profiter, non pas pour nous-mêmes, c'est peu important, mais pour nos administrés qui constatent que nos 28 communes se développent.

Le domaine que je connais le plus qui est celui des transports montre bien que l'on a su aller au-delà des limites de ce que nous pouvons appeler le cœur de l'agglomération. Il faudra aussi poursuivre notre mutualisation. La mutualisation interne certes, mais aussi celle avec les communautés de communes qui nous entourent. Il ne faut pas laisser se renforcer le fossé qui pourrait exister entre Bordeaux Métropole et toutes les communautés de communes qui sont autour de nous. Nous avons des échanges naturels avec elles : du déplacement, des réseaux, et une vie en commun avec ces villes qui nous entourent. Si nous leur tournons le dos, c'est aux habitants que nous tournerons le dos. Vous voyez, Monsieur le Président, les enjeux sont importants. Ce qui veut dire que dès le prochain Conseil métropolitain, une fois que ces dispositions, je dirais, administratives de vote seront faites, il faut nous remettre au travail. En tout cas, je pense que la plupart des élus de ce Conseil métropolitain le feront avec enthousiasme et détermination en vous soutenant de tout cœur, Monsieur le Président.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci mon cher Christophe DUPRAT. Je partage totalement ce que vous venez de nous dire, mais cela ne surprendra personne, bien évidemment. Merci.

Monsieur le Sénateur, vous avez la parole. Alain CAZABONNE.

**M. Alain CAZABONNE** : Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais ce sont les propos de Pierre HURMIC - mais ce n'est pas nouveau, cela fait 20 ans que l'on a ce débat - qui m'amènent à intervenir. Je m'explique. Je pense qu'il y a des projets qui peuvent se trouver dans une ville, mais qui ont naturellement un caractère métropolitain. Et c'est ce qui doit parfois guider nos choix. Cet après-midi, j'avais l'intention, durant les questions d'actualité au Gouvernement, de réinterroger le Ministre de l'Industrie et de l'économie sur le dossier de FORD. FORD est à Blanquefort. Ce n'est pas pour cela que c'est un dossier de Blanquefort. C'est un dossier métropolitain et qui dépasse même la Métropole. Pourquoi je dis cela ? Parce que vous l'avez dit, d'autres l'ont dit, vous n'avez qu'un an, c'est vrai. Mais il y a aussi des urgences qu'il faut saisir. L'intervention que je voulais faire auprès du Ministre, je l'ai faite par écrit aujourd'hui, il va la recevoir cet après-midi, elle porte sur un point. On va peut-être récupérer 20 millions de FORD pour réindustrialiser le site. Ce site, il a 3M aussi : le maintien de l'emploi, la maîtrise du foncier et la mobilité pour le projet que je souhaite développer. Je suis déjà intervenu une fois dessus. Nous avons une chance à saisir. Je sais que les entreprises locales ou nationales sont prêtes à y participer. C'est le déplacement avec l'hydrogène. Je suis un peu inquiet sur le futur parce que je lis tout le temps que l'on a découvert la plus grande réserve de pétrole au Venezuela, de gaz à Israël, au large d'Israël, au Sénégal, partout on trouve du pétrole et du gaz qui sont des énergies fossiles. Et l'hydrogène, on le sait, cela coûte un peu plus cher à fabriquer, mais cela peut être totalement écologique. Donc, il y a une opportunité à saisir dans ce dossier FORD, et cela, il faudra que nous le fassions dans l'année. Il faut absolument que l'on développe ce projet, que l'on aide les entreprises, que l'on maîtrise ce foncier pour lancer un projet qui peut assurer les 3M que j'ai évoqués. Cela, c'était ma première remarque.

La seconde, et c'est celle-là dont je parlais, qui remonte à 20 ans. Je crois qu'elle vient du fait que Pierre HURMIC n'a jamais été Maire parce que quand on est Maire, on a cette proximité, et je n'hésite pas à employer le mot, cette affection avec ses concitoyens. C'est un lien indéfectible. Tous les Maires le savent, et c'est la proximité que cela apporte : répondre aux problèmes humains, immédiats. Tout ce qui dépasse le Maire, cela passe à l'intercommunalité, tout le monde est d'accord, mais arrêtez de dire « Il faut supprimer les Mairies pour faire une grande entité qui devient un monstre administratif » parce que rien ne remplacera cette proximité et cette affection que les Maires et leurs citoyens ont ensemble.

Voilà la remarque que je voulais faire.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci. Elle est au moins partagée par les Maires. Voilà un nouveau Maire qui demande la parole. Monsieur le Maire de Bordeaux, Nicolas FLORIAN, vous avez la parole.

**M. Nicolas FLORIAN** : Merci Monsieur le Président, cher Patrick. J'ai un peu plus d'ancienneté que vous dans la journée sur l'évolution des exécutifs de notre agglomération et de la ville, et si c'est vrai que Bordeaux a pu bousculer l'équilibre paritaire de la composition du Bureau, Bordeaux ne bousculera pas l'équilibre territorial de l'agglomération. La Ville de Bordeaux que je représente maintenant avec mes 31 collègues du groupe majoritaire, mes 36 collègues au total avec l'ensemble des élus de la Ville de Bordeaux qui siègent à la Métropole, a conscience de son rôle dans cette agglomération, de sa responsabilité, et de la liaison que nous devons continuer d'entretenir entre une ville-centre qui est le cœur géographique de cette agglomération, mais qui peut sur certains aspects en être son poumon.

Nous sortons d'une période où, pendant 5 ans, il y avait le même Président que le Maire de Bordeaux, et je remarque et je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que tout cela se fait dans la continuité, et je suis très vraiment et profondément heureux que Patrick BOBET puisse prendre cette présidence, et que cela se fasse dans un esprit collaboratif avec la Ville de Bordeaux dont je sais que, par moments, elle est un petit peu vilipendée. On entend ici ou là quelques propos vinaigrés, sur son esprit chronophage, sur son esprit un peu centraliste. Certes, mais le développement harmonieux de notre territoire et celui qu'il faudra trouver avec les territoires avoisinants passe aussi par Bordeaux.

Certains des intervenants qui m'ont précédé ont souligné, cela a déjà été engagé et Patrick BOBET vient aussi de le préciser, cet esprit de coopération avec la périphérie, cet esprit de développement partagé, certes, avec les 28 communes, mais aussi avec la périphérie. Car le rayonnement de la Ville de Bordeaux, de son attractivité est un fait, mais c'est aussi l'ensemble de l'agglomération qui rayonne, qui irrigue. Le tout, c'est qu'effectivement Bordeaux et l'agglomération ne soient pas vues comme un aimant plus que comme un rayon. Et cela, je dois dire que vous pourrez compter là-dessus, pendant cette année de mandat, et celle d'après parce que moi je m'inscris dans la durée, et c'est ce que j'ai dit ce matin. Vous avez fixé des objectifs. Moi, j'ai fixé des défis, et des défis pour la Ville de Bordeaux qui seront nécessairement liés à la capacité de collaboration que nous aurons Ville, Métropole. Vous avez rappelé l'enjeu de la mutualisation. Je dois dire que la Ville de Bordeaux et c'était heureux et plein de bon sens, a été celle qui a le plus mutualisé. La plupart et l'ensemble de nos services ressources sont aujourd'hui en services communs et donc nous serons moteur, facilitateur, accompagnateur dans ces enjeux que vous avez fixés, dans les défis que nous sommes fixés, et vous pouvez compter, bien évidemment, sur l'investissement, la mobilisation et l'enthousiasme de la Ville de Bordeaux au sein de cette belle agglomération. Mes félicitations encore, cher Patrick BOBET.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci beaucoup. Je n'en espérais pas moins que cela de la Ville de Bordeaux, évidemment. Merci. Il y avait d'autres prises de parole, me semble-t-il. Madame DELAUNAY, je vous en prie.

**M. Michèle DELAUNAY** : Au nom du groupe Socialiste d'opposition, je tiens à vous saluer et à vous présenter nos félicitations tout à fait sincères et républicaines également. Vous avez été élu avec un score... je ne le qualifierai pas de soviétique, mais en tout cas, de tout à fait flatteur. Et, bien évidemment, notre vote a été influencé, entre dans le cadre du consensus de la cogestion qui est la nôtre, de la « gestion partagée » est un mot plus favorable, et représentée par une personnalité forte qui est Alain ANZIANI, mais je dois vous dire aussi qu'il est dû à votre personnalité, personnalité pondérée, raisonnée, et respectée.

Je dois également rendre hommage à votre sens politique, et sur le point particulier que je vais évoquer, je ne suis d'ailleurs pas totalement sûre que ce sens politique soit dû personnellement, mais je veux quand même le saluer, c'est de n'avoir pas situé ce Conseil le 8 mars. C'est très opportun car, en effet, la note que je vous attribuerai dans ce cas, de 6/20, n'est pas très bonne. Moi, j'aurais eu cela, comme vous-même sans doute, sur les bancs de l'école, je n'aurais point été félicitée. J'ajoute que si on compte sur votre propre personne c'est 6/21.

Et le groupe Socialiste d'opposition bordelais qui est constitué de deux femmes et d'un homme, c'est presque un bataillon, sera très vigilant à un respect plus favorable, plus positif de notre exigence de parité. Je dois dire que l'ordre de passage de parole ne m'a pas totalement rassurée. Et je vous invite à prendre en compte davantage l'ordre de levée des doigts, ce qui permettrait qu'il n'y ait pas que deux femmes qui aient parlé d'une part, et dont l'une très probablement en dernier. Donc, je vous invite à cette inquiétude très positive, et je vous rassure sur le fait que vous en serez largement remercié car ce combat n'est pas anodin. Il n'est pas anodin, et je le porte toujours avec à la fois une légèreté dans l'expression et profondeur dans la conviction.

J'ajoute, pour ne pas parler que de parité, que vous nous trouverez à vos côtés, bien évidemment chaque fois que des actions pour une Métropole plus solidaire, plus accueillante vis-à-vis de son territoire et plus ouverte à ce territoire sera en question, sera l'objet de la délibération. En effet, la crise des Gilets jaunes nous a montré que notre Ville de Bordeaux d'abord et j'ai évoqué ce sujet avec Monsieur le Maire de Bordeaux, mais aussi notre Métropole n'étaient pas vécues avec la même familiarité, la même chaleur, le même sentiment d'appartenance par tous les Girondins. La Métropole est en réalité leur capitale, et il faut qu'en toutes circonstances, ils sentent qu'ils sont chez eux. Je crois que nous pouvons avoir des gestes pour cela et je n'en citerai qu'un car je ne veux pas être longue, c'est un geste très fort pour un logement social réparti de manière plus homogène sur notre territoire. Et je compte beaucoup sur vous.

Je dois vous dire, et cela c'est purement à titre personnel que je trouve assez favorable que, pour une fois, ce n'est pas la seule, ce ne soit pas le Maire de Bordeaux qui soit Président de notre collectivité. J'y vois une sorte de volonté d'équilibre entre les territoires que je salue, et que je soutiendrai. Je vous renouvelle nos félicitations respectueuses.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci beaucoup Madame la Ministre. Le choix de cette date a été tout à fait délibéré. Nous avons considéré qu'il fallait que le 8 mars soit respecté totalement et ne pas convoquer les deux assemblées bordelaises et métropolitaines ce jour-là. Donc c'est un fait exprès véritablement.

Pour le reste, j'apprendrai à surveiller les levées de mains pour les prises de parole. Et puis, sur une boutade parce qu'il vaut mieux le faire ainsi quand on est pris en faute dans ce domaine, on va finir par les meilleurs. Donc, finalement, on va se rattraper.

Nous allons donc avoir la prise de parole d'Agnès VERSEPUY, Madame le Maire du Taillan.

**Mme Agnès VERSEPUY** : Merci Monsieur le Président, cher Patrick. Je ne vais pas prolonger. Je rejoins évidemment tous les témoignages d'amitié que l'on a pu entendre. Félicitations. Merci en tout cas, même ces dernières semaines, merci pour votre écoute.

Je voudrais aussi en tant qu'élue, femme - on est trois dans la majorité, donc six, effectivement, au Bureau – rassurer Madame CASSOU-SCHOTTE et Madame DELAUNAY, on est très bien traitées. On est écoutées. Oui, on est un peu moins nombreuses, mais on est là, on se fait entendre, on n'est pas qu'un quota. C'était juste le mot pour les femmes.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci. Monsieur FELTESSE, Monsieur le Président.

**M. Vincent FELTESSE** : Monsieur le Président, cher Patrick, d'abord mes félicitations personnelles pour votre élection effectivement très importante et pour votre discours enlevé, pertinent et auquel personnellement, je ne retirerai pas grand-chose. Je pousserais parfois les curseurs sur certaines choses, comme vous le savez, mais je trouve que vous avez fixé en quelques mots rapidement, j'essaierai aussi d'être bref, une bonne connaissance de notre institution, une bonne connaissance de la réalité de nos 28 communes, des territoires, des enjeux et des choix que nous allons aussi devoir faire parce que vous avez longtemps œuvré aux finances, et vous savez bien qu'à un moment, il y a quand même un exercice de vérité et de réalité.

Je me permettrai aussi un tout petit bémol sur la question des deux Vice-Présidentes qui ont disparu. D'autant plus que pour avoir présidé cette institution, il pourrait y avoir d'autres formules, il y a des Maires qui peuvent être membres du Bureau sans être Vice-Présidents. En son temps, on avait inventé des choses, je ne reviendrai pas là-dessus.

Sur le cas particulier de cette mandature puisque c'est la première fois que le Maire de Bordeaux n'est pas ou Président de la Métropole ou Premier Vice-Président de la Métropole. Depuis la création de notre institution, la ville-centre, alors que démographiquement elle ne représente qu'un tiers de la population, la ville-centre a toujours eu un rôle particulier, des relations, je pense, plutôt harmonieuses avec sa périphérie, et cela arrive à un moment où, en plus, la mutualisation a été poussée fortement avec un symbole que j'ai en face de moi - je me permets de le citer - le même Directeur général des services de la ville-centre et de la Métropole, il en est aussi de même pour le Directeur de Cabinet d'ailleurs. Il va falloir apprendre cette espèce de couplage/découplage parce que nous avons toutes et tous conscience qu'entre la ville-centre, les 27 autres communes et l'extra-métropolitain, il faut que nous trouvions une réelle harmonie et je pense que c'est un enjeu des mois qui viennent.

Ensuite, deux remarques. Une première remarque un peu personnelle, je reviendrai sur une discussion que nous avons eue en aparté le jour de la dernière séance d'Alain JUPPÉ. Douze mois, je pense que c'est énorme. Douze mois, on peut exercer un pouvoir. On peut donner des inflexions. On peut faire des choix. Dans quelques années, nous allons inaugurer le Pont Simone Veil. Le Pont Simone Veil a été lancé en octobre 2007, deux mois après que j'ai été élu, juste pour sept mois comme Président de la CUB et de manière très consensuelle. N'ayez surtout pas de pudeur par rapport aux choix, aux urgences sociales, environnementales, par rapport aux Gilets jaunes, par rapport à l'extra-territoire, par rapport au schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM). En tout cas, exercez ce pouvoir. Exercez-le, d'autant plus, et ce sera ma dernière remarque, que nous avons la chance d'avoir une ville et une métropole qui rayonnent très fortement, au-delà de nos frontières, qui rayonnent, et qui peuvent aussi faire peur, c'est une partie des explications des manifestations du samedi après-midi. Nous avons mis du temps à reconstruire cette image, à avoir cette attraction. Ces derniers mois, il y avait quelques petites fissures, fêlures sur les problèmes de taille, de circulation, sur l'image que l'on renvoyait de nous-mêmes. Il faut bien avoir conscience qu'une ville ne reste pas toujours à son zénith. Nous avons longtemps été en rivalité avec Toulouse qui était citée en exemple en permanence et qui, à un moment, n'a pas su gérer les transitions en termes de projets, en termes de politiques. Donc, nous sommes aussi, à ce moment-là particulier de la Ville de Bordeaux et de notre Métropole, donc œuvrons les uns et les autres, chacun dans notre rôle, chacun avec notre expression, à ce qui nous tient à cœur, le bien vivre de 750 000 ou 770 000 habitantes et habitants de la Métropole et de celles et ceux qui sont à l'extérieur ou qui viennent y travailler. Je vous rappelle que nous avons plus des deux tiers des emplois du Département qui sont abrités dans la Métropole. Merci et bravo.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci pour vos encouragements. Je les entends tout à fait. Je crois que c'est peut-être une force, vous avez raison, cette année qui est devant nous, d'avoir deux personnes différentes à la Ville de Bordeaux et à la Métropole. Cela ne s'est pas souvent vu. Le fait que nous travaillons très, très bien ensemble avec le nouveau Maire de Bordeaux nous aidera, j'espère, à faire au mieux pour notre collectivité très globalement et pour notre Métropole sur le plan territorial. Merci pour votre encouragement, toujours.

Il n'y avait pas d'autres dames qui voulaient parler parce que je vais me faire corriger autrement ? Non, voilà, très bien. Alors, Monsieur JAY, vous avez la parole. Je vous en prie.

**M. François JAY** : Merci Monsieur le Président. Moi aussi, je tiens à vous féliciter bien sûr. Moi aussi je regrette que vous ne soyez pas une femme.

**M. le Président Patrick BOBET** : Moi, je n'ai pas de regret.

**M. François JAY** : Très sincèrement, je souhaite que vous réussissiez votre mission. Vous êtes un Président de consensus, je suis dans le même état d'esprit et je ferai dans cet état d'esprit des propositions très régulièrement. Bien sûr, je serai fidèle aux attentes de nos électeurs. Donc, je formulerai des critiques, c'est inévitable, et je suis sûr que vous le comprenez.

La cogestion a des avantages, mais elle favorise aussi un peu la pensée unique et gomme, malheureusement, l'expression populaire. On le constate avec la colère des Gilets jaunes. Les Gilets jaunes ne demandent pas davantage de pistes cyclables, mais sont exaspérés par les embouteillages. Les Gilets jaunes n'ont pas pour illusion de sauver la planète, mais souffrent de ne pouvoir boucler leurs fins de mois. Les Gilets jaunes ne demandent pas des soucoupes flottantes, mais une baisse des dépenses publiques. Les Gilets jaunes ne demandent pas que l'on subventionne les opérations dans le monde entier, mais veulent vivre de leur travail à proximité de leur domicile. Répondre aux besoins réels de la population, ce n'est pas du populisme, c'est tout simplement notre mission. Notre premier impératif, c'est de ne pas nuire avec de plus en plus de contraintes motivées par du

dogmatisme ou de l'idéologie. Je le constate dans cette assemblée et Jacques COLOMBIER le constatait avant moi, je suis bien souvent seul à dénoncer les risques, les dérives et leurs résultats. Par exemple, les choix en matière de circulation et de stationnement qui engendrent congestion, pollution et exaspération de la population métropolitaine et girondine. La politique du « toujours plus de fiscalité et de contraintes administratives » comme le dénonçait François DE CLOSETS dès 1982 engendre la fracture sociale, et la fracture territoriale.

Je vais m'arrêter là-dessus, sur les critiques. Ce qui va me motiver évidemment, c'est de contribuer au développement économique, à l'amélioration du pouvoir d'achat, à la liberté des entreprises, à ce qui favoriserait la jeunesse, son insertion dans notre société et aussi les nouvelles technologies et pourquoi pas effectivement l'hydrogène, c'est une excellente idée.

Je vous souhaite donc une présidence utile, fructueuse, et je souhaite aussi évidemment un tournant politique, vous l'avez compris.

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci pour votre intervention. Je pense que très souvent vous posez les bonnes questions, mais on n'est pas toujours d'accord sur les réponses que vous apportez. C'est cela la différence. Merci.

Il n'y a plus de prise de parole demandée, j'ai bien fait tout le tour ? Alors, je repasse la parole avec plaisir.

**M. Guillaume GARRIGUES** : Monsieur le Président, il nous reste cinq délibérations à l'ordre du jour, et il nous faut maintenant vous déléguer les pouvoirs du Conseil.

### **M. BOBET**

#### **(n°2) Délévation de pouvoirs du Conseil au Président de Bordeaux Métropole**

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci, Monsieur le Secrétaire. Effectivement, par délibération du 27 avril 2018, le Conseil de Métropole a délégué certains de ses pouvoirs à son Président. L'élection du nouveau Président de Bordeaux Métropole et des Vice-présidents amène à renouveler cette délibération de délégation de pouvoirs du Conseil au Président. Il est rappelé que le Président et les Vice-présidents peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception du vote du budget, de l'approbation du Compte administratif, des dispositions à caractère budgétaire, des décisions relatives aux modifications de composition, de fonctionnement et de durée de notre établissement, de l'adhésion à un établissement public, de la délégation de la gestion d'un service public, et enfin des dispositions portant orientations en matière d'aménagement de l'espace communautaire.

Et puis, il y a un petit rajout du fait d'un arrêté du 14 mai 2018 du Ministère de la culture et de l'enseignement qui habilite le Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole en qualité d'opérateur d'archéologie préventive sur le territoire de la Région Nouvelle Aquitaine. C'est ce que nous allons ajouter simplement aux prérogatives, si j'ose dire, au périmètre de délégation vers le Président tel qu'il a été défini par notre délibération du 27 avril 2018. En dehors de cet aspect de l'archéologie préventive, la délibération reste inchangée, mes chers collègues.

Je vous demande votre approbation, si vous le voulez bien, dans ce domaine. Y a-t-il des prises de parole ou des explications de vote ? Ce n'est pas le cas. Abstention pour ce qui est proposé ? Ce n'est pas le cas. Vote contre ? Non plus, donc vote unanime, positif. Merci mes chers collègues.

**Unanimité**

**M. Guillaume GARRIGUES** : Délibération n°3, composition du Bureau métropolitain. Il nous faut définir le nombre de Vice-présidents et de Conseillers métropolitains non Vice-Présidents avec délégation.

**M. BOBET**

**(n°3) Composition du Bureau métropolitain**

**M. le Président Patrick BOBET** : Mes chers collègues, vous le savez, le Bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Pour la Métropole, le nombre de Vice-Présidents est fixé à 20. Afin d'assurer une juste représentation de notre Conseil, mais aussi des communes, il vous est proposé d'acter que le Bureau métropolitain sera composé du Président de Bordeaux Métropole, de 20 Vice-Présidents et de Conseillers métropolitains non Vice-Présidents ayant reçu délégation, en priorité bien sûr tous les Maires de cette assemblée et de notre Métropole.

Je dois vous demander votre approbation pour ce qui est proposé. Y a-t-il des prises de parole ? Ce n'est pas le cas. Abstention ? Monsieur HURMIC ne prend pas part au vote, d'accord. Vote contre ? Ce n'est pas le cas. Vote presque unanime à l'exception de Monsieur HURMIC. Merci mes chers collègues.

**Unanimité des suffrages exprimés  
Ne prend pas part au vote : Monsieur HURMIC**

**M. Guillaume GARRIGUES** : Délibération n° 4, élection des 20 Vice-Présidents.

**M. BOBET**

**(n°4) Election des Vice-présidents (es)**

**M. le Président Patrick BOBET** : Il n'y a pas de bulletin de vote sur vos tables. Je vais donc vous donner lecture, au nom des quatre groupes signataires de l'accord de coopération, des propositions que nous vous faisons. À chaque poste, je demanderai s'il y a d'autres candidats que celui que nous proposons d'un commun accord. Évidemment, les candidatures sont parfaitement libres. Ensuite, lorsque nous aurons arrêté la liste avec 20 noms ou plus, s'il y a pluralité de candidatures, nous ferons une petite suspension de séance pour permettre d'imprimer le bulletin, ce qui facilitera les choses.

Nous pourrions procéder par des votes regroupés, par appel à la tribune à bulletin secret naturellement, mais sans être obligés de passer 20 fois à l'isoloir.

Tout cela vous paraît-il clair et convient-il à tous ? Je vous interroge. Y a-t-il des demandes d'explication ? Ce n'est pas le cas, tout le monde a bien compris.

Oui, Monsieur HURMIC.

**M. Pierre HURMIC** : Je vous demande simplement d'acter ma non-participation au vote, comme je l'ai indiqué tout à l'heure dans mon intervention.

**M. le Président Patrick BOBET** : D'accord, merci. Je pense que le secrétariat l'avait fait, mais merci de le rappeler.

Je vous donne donc lecture des noms des Vice-présidents :

- Premier Vice-Président : Alain ANZIANI. Y a-t-il d'autres candidatures pour ce poste-là ? Je vous dois vous poser la question. Si c'est le cas, vous levez la main.
- Vice-Président n°2, Nicolas FLORIAN. Je vous pose la même question : y a-t-il d'autres candidatures ?
- En 3, Emmanuel SALABERRY. La même question vous est posée.
- En 4, Christophe DUPRAT. Même question. Ce n'est pas le cas.
- Christine BOST en 5. Même question vous est posée.
- En 6, Michel LABARDIN. Même question.
- En 7, Jean-François ÉGRON. Même question.
- Franck RAYNAL, n°8. Même question.
- N°9, Jacques MANGON. Toujours la même question.
- N 10, Clément ROSSIGNOL-PUECH. Pas de demandes non plus ?
- N 11, Patrick PUJOL. Pas d'autres candidats ?
- N°12, Anne-Lise JACQUET. Pas d'autres candidatures ?
- N 13, Fabien ROBERT. Même question.
- N°14, Claude MELLIER. Pas de candidatures autres ?
- Agnès VERSEPUY, n°15. Pas d'autres candidatures ?
- N°16, Michel DUCHÈNE. Même question toujours.
- N°17, Brigitte TERRAZA. Pas d'autres candidatures ?
- Jean TOUZEAU, n°18. Pas de candidatures autres ?
- Anne WALRYCK, n°19. Même question.
- Et enfin, avec la même question toujours, n°20, Dominique ALCALA.

Pour être très clair puisqu'il n'y a pas de demandes, ni d'explications, ni de modifications, nous allons très simplement procéder à ce vote à bulletin secret dans l'isoloir.

Les délégations, dans mon esprit, ne changeront pas. Tout simplement la place que je laisse vacante aux finances sera occupée par Emmanuel SALLABERY. La place laissée vacante par Virginie CALMELS sera prise par Nicolas FLORIAN. Fabien ROBERT sera Vice-président en charge du domaine universitaire et, comme vous l'avez compris, je serai donc à la place d'Alain JUPPÉ.

Les quatre scrutateurs restent les mêmes. Est-ce que cela convient à l'ensemble des Conseillers ?  
Oui.

Monsieur le Secrétaire.

**M. Guillaume GARRIGUES** : Je vais procéder à l'appel des 103 Conseillers par ordre alphabétique.

*Appel des Conseillers*

**Mme Solène COUCAUD-CHAZAL** : j'appelle enfin Guillaume GARRIGUES.

**M. le Président Patrick BOBET** : Mes chers collègues, je crois savoir que le scrutin est clos. Tout le monde a bien voté ? Personne ne demande à voter ? Les procurations ont été prises en compte. Il n'y a aucune difficulté ? Parfait. Nous pouvons commencer le dépouillement, et je recède la parole à notre secrétaire.

*Dépouillement*

**M. Guillaume GARRIGUES** : Je vous propose, Monsieur le Président, de poursuivre l'ordre du jour en attente du dépouillement.

Délibération n° 5 : « Modification de la composition des commissions ordinaires, décision et désignation ». Vous avez les documents devant vous avec les personnes qui vous sont proposées pour chacune des commissions.

**M. BOBET**

**(n°5) Modification de la composition des commissions ordinaires- Décision – Désignation**

**M. le Président Patrick BOBET** : Merci bien Monsieur le Secrétaire. Voilà quelques modifications, vous l'avez compris, pour tenir compte de l'arrivée de certains élus et donc du départ bien sûr d'autres élus. Notamment en commissions Infrastructures routières et ferroviaires, identité communale et métropolitaine, et attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain.

Pour la Commission d'urbanisme, Jean-Jacques BONNIN est remplacé par Madame Laetitia JARTY-ROY.

Pour la Commission attractivité économique, emploi, et rayonnement métropolitain, Monsieur Nicolas FLORIAN remplace Madame Virginie CALMELS, et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM remplace Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H. Monsieur Fabien ROBERT et Marc LAFOSSE intègrent cette commission.

La Commission Identité communale et métropolitaine, Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM n'est pas remplacé.

Commission Infrastructures routières et ferroviaires, Monsieur Jean-Jacques BONNIN n'est pas remplacé.

Commission Finances, Monsieur Patrick BOBET, moi-même, est remplacé par Monsieur Emmanuel SALABERRY, et Monsieur Nicolas FLORIAN est remplacé par Jean-Pierre GUYOMARC'H.

Pas de changements pour les commissions haute qualité de vie, pas plus que transports et déplacements.

Je vous demande donc, mes chers collègues, si vous validez l'ensemble des propositions qui vous sont faites pour que nous nous prononcions. Vous les avez sur table, je vous laisse quelques instants pour les consulter plus largement.

Monsieur JAY, vous avez la parole, je vous en prie.

**M. François JAY** : Monsieur le Président, je souhaiterais participer à la Commission urbanisme, est-ce que c'est possible ?

**M. le Président Patrick BOBET** : Je ne pense pas, à titre personnel, qu'il y ait une impossibilité. Ce que je vous propose peut-être, mes chers collègues, c'est que sur la proposition de Monsieur JAY, nous nous prononcions tous parce que je n'ai pas à décider seul de cette proposition. Sur cette proposition de Monsieur JAY, intégration à la Commission urbanisme, c'est bien cela ?

**M. François JAY** : Oui.

**M. le Président Patrick BOBET** : Y a-t-il des abstentions sur cette proposition de Monsieur JAY ? Y a-t-il des votes contre ? Personne ne s'y oppose. Donc, tout le monde est d'accord unanimement. Nous vous accueillerons bien volontiers dans cette commission. Merci.

Sur la proposition des commissions, par ailleurs, j'y reviens, pas d'abstentions ? Pas de votes contre ? Donc, adoptée à l'unanimité. Merci mes chers collègues.

**Unanimité**

**M. le Président Patrick BOBET** : Monsieur le Secrétaire

**M. Guillaume GARRIGUES** : Dernière délibération, délibération n 6, Commission permanente pour l'attribution des contrats de concession – Condition de dépôts des listes – Décision et autorisation.

**M. BOBET**

**(n°6) Commission permanente pour l'attribution des contrats de concession- Condition de dépôt des listes - Décision - Autorisation**

**M. le Président Patrick BOBET** : Suite à la démission d'un membre titulaire, il est nécessaire d'élire à nouveau les membres de la Commission permanente compétente en matière de concession à l'exception de la concession d'aménagement. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), cette commission sera composée du Président de Bordeaux Métropole ou de son représentant dûment désigné par arrêté, de cinq membres titulaires, et cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante. Le Conseil métropolitain doit fixer les conditions de dépôt des listes des candidats. Il est envisagé de déposer une liste unique représentant la diversité des sensibilités politiques de cette assemblée. Toutefois, d'autres listes pourront être, le cas échéant, déposées auprès de Monsieur le Président avant le 13 mars 2019.

Voilà ce qui vous est proposé. Je vous demande donc votre avis. Y a-t-il des abstentions sur ce que je propose, à l'instant ? Ce n'est pas le cas. Pas de prises de parole non plus ? Votes contre ? Pas plus. Donc, la proposition est adoptée à l'unanimité. Merci mes chers collègues.

**Unanimité**

**M. le Président Patrick BOBET** : Nous avons donc épuisé l'ordre du jour en attendant, bien sûr, le résultat du dépouillement pour le Bureau de cette noble assemblée.

Je vous demande encore dix minutes à peu près de patience. Et je vous informe que nous ferons une photo de famille, on peut dire les choses ainsi, dans le hall d'entrée aussitôt le Conseil achevé. Je vous informe tout de suite que le Conseil de Métropole qui est donc prévu à la fin du mois de mars reste bien sûr à la même date, et nous aurons Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents qui allez sortir de cette élection à l'instant, un Bureau, la veille, le jeudi à 15 heures et non pas à 16 heures. Nous nous sommes mis d'accord sur cet horaire parce que cela arrange les Maires qui ont des activités dans leur Mairie dès 17 heures souvent. Cela permettra de mieux travailler et puis, cela autorise aussi des déjeuners conviviaux pour ceux qui le souhaitent avant le Bureau.

Merci.

Bien mes chers collègues, il n'y aura pas de suspens. Nous sommes sur le même score et je suis très heureux que nos Vice-Présidents soient élus avec le même score que moi-même. Donc, tous les candidats - Alain ANZIANI, Nicolas FLORIAN, Emmanuel SALABERRY, Christophe DUPRAT, Christine BOST, Michel LABARDIN, Jean-François ÉGRON, Franck RAYNAL, Jacques MANGON, Clément ROSSIGNOL-PUECH, Patrick PUJOL, Anne-Lise JACQUET, Fabien ROBERT, Claude MELLIER, Agnès VERSEPUY, Michel DUCHÈNE, Brigitte TERRAZA, Jean TOUZEAU, Anne WALRYCK et Dominique ALCALA - ont tous obtenu 100 voix. On peut les applaudir. Bravo à tous.

#### **Désignations effectuées**

**Ne prend pas part au vote : Monsieur HURMIC**

*Applaudissements dans la salle*

Mes chers collègues, la séance peut être levée, bien sûr et nous rentrons pour la petite photo de famille. Merci beaucoup.

*LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 HEURES 09*

Le Secrétaire de séance

M. Guillaume GARRIGUES